

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00912

Numéro SIREN : 848 000 444

Nom ou dénomination : 4 UNIVERS

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 7073



BILAN ACTIF

32 AVR. 2024

240 468 90
23 AVR. 2024

ACTIF		Exercice N 30/09/2020-21			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 512	388	5 124	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
Comptes de Régularisation	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	5 512	388	5 124	
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes de Régularisation	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 547		1 547	
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 354		3 354	
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	4 901		4 901	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 412	388	10 024	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 21	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 675	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	29 675	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	38 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 200	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I) Total IV	39 700	
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 024	

(I) Dont à moins d'un an

39 700

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2020 21		Exercice N-1
		France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffre d'affaires NET				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits				
Total des Produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements) Autres achats et charges externes * Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et dépréciations Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges				31 287
Total des Charges d'exploitation (II)				31 675
1 - Résultat d'exploitation (I-II)				31 675
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2020 21	Exercice N-1
Produits financiers			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI			
2. Résultat financier (V-VI)			
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		31 675	
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Total VII			
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total VIII			
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)			
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		31 675	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		31 675	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

4 UNIVERS

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €
Siège Social : 37, rue du Général Leclerc – 78500 SARTROUVILLE

R.C.S. VERSAILLES n° 848 000 444

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2021
--

*L'an deux mille vingt et un,
Le 20 mars à 18 heures,*

Les associés de la société 4 UNIVERS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 37, rue du Général Leclerc – 78500 SARTROUVILLE, sur convocation faite à chaque Associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François DENIS, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2000 actions sur les 2000 actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2020 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Après avoir déclaré la discussion ouverte et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION PRELIMINAIRE

Les Associés,

-déclarent avoir été valablement et pleinement informés en vue de se prononcer sur les résolutions faisant l'objet des présentes, et

-renoncent à tous recours pour défaut de convocation ou d'information préalable, au non-respect du délai de mise à disposition préalable des informations en application de la loi et des statuts, ainsi qu'au non-respect des obligations de dépôt au greffe des éventuels rapports requis par la loi ou le règlement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par une perte comptable de 31 675,24 euros.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice de l'exercice clos le 30 septembre 2020, s'élevant à la somme de (31 675,24) euros, au poste « report à nouveau »

L'assemblée Générale prend la décision de ne pas dissoudre la société malgré des capitaux propres négatifs.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

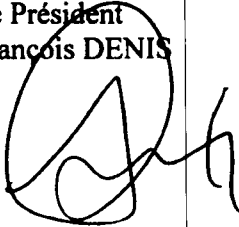
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

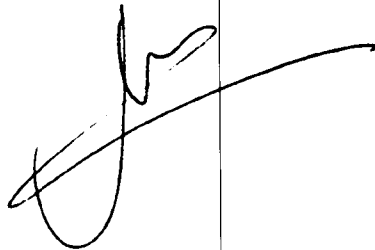
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
François DENIS



Ludovic RIVOAL



Nicolas FUCHS



Cyril TERPENT ORDASSIERE

